

De : [Lavoie, Isabelle](#)
A :
Objet : Demande d'accès 200696446
Date : 12 juillet 2019 16:04:00
Pièces jointes : [Documents biffé.pdf](#)
[Avis de recours.pdf](#)
[articles 23-24.pdf](#)

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 juin dernier concernant le 1340, rue Volta à Boucherville.

Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande.

Vous noterez que dans ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la soussignée, analyste responsable de votre dossier, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Lavoie

Répondante régionale à l'accès aux documents

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél. : (450) 928-7607 poste 224

Télécopieur : (450) 928-7755

Courriel : isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca



DATE: le 31 janvier 1984

A: Rémi Drouin, ing.
DE: Pierre Lemoyne, T.D.
OBJET: Lemel mécanique industrielle Inc.
Boucherville

DOSSIER NO: _____

Vendredi le 27 janvier dernier, j'ai rencontré monsieur Gerry Lemelin, président de la compagnie. Monsieur Lemelin voudrait obtenir une lettre de conformité de notre Ministère afin d'obtenir une subvention du MEER.

Les activités de cette compagnie consistent à faire l'assemblage et l'installation de plusieurs types de tuyaux utilisés dans les procédés de différentes usines au Québec.

Environ 75% du travail est effectué directement sur les chantiers, alors que l'autre partie du travail est accomplie à l'usine de Boucherville.

Dans ce bâtiment, on y fait l'assemblage des tuyaux qui ne peuvent être montés sur place. On assemble ces tuyaux par la soudure qui est l'activité polluante la plus susceptible de causer nuisance.

Cependant on retrouve à l'intérieur, de part et d'autre du bâtiment des conduites d'aspiration qui captent les poussières de l'usine, qui sont filtrées par des filtres électroniques de marque art. 23-24 Par la suite l'air est retourné dans l'usine.

Il n'y aura dans ce bâtiment aucune autre activité telle que l'application de la peinture, le nettoyage par jet abrasif.

A mon avis les opérations de Lemel mécanique Industrielle Inc. sont conformes à la Loi sur la Qualité de l'Environnement.

Pierre Lemoyne, T.D.
Secteur Industriel

/mcj



Montréal, le 31 janvier 1984

Ministère de l'Expansion
Economique régionale
800, Place Victoria
Suite 4328
Montréal, QC
H4Z 1E8

A l'attention de: Monsieur Roland Brodeur.

OBJET : Lemel mécanique Industrielle Inc.
1340 Volta, Boucherville.

N/D : 1827 - 3839

Messieurs,

Je tiens à vous informer qu'une inspection fut effectuée le 27 janvier 1984, à l'endroit mentionné en rubrique.

D'après le rapport de l'un de nos représentants, tel qu'il lui a été présenté, les activités de cette compagnie sont conformes à la Loi sur la Qualité de l'Environnement.

Acceptez, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Responsable du Secteur Industriel

Rémi Drouin, ingénieur

PL/mcj
c.c.: Lemel mécanique industrielle Inc.
1340, Volta
Boucherville, QC
J4B 6G6

5199 est, rue Sherbrooke,
Suite 3860
Montréal, QC H1T 3X9

Rédigé par: _____
Tél.: (514) ~~873-0184~~ 253-3333
Bélino: 5662

Recommandé par: _____